



A.T.T.E.S.T.A.T.I.O.N

Je soussigné Gérard LIOT, Maire d'AUSSAC-VADALLE atteste que par la présente le permis de construire n° PC 016 024 14 N0002 délivré le 30 juillet 2014 à Monsieur BAVOIX Jacques demeurant à 17 rue de la Fontaine à Aussac- Vadalle, ainsi que le modificatif délivré le 22 décembre 2016, n'ont pas fait l'objet de recours de tiers durant le temps de la publication en mairie, ni de retrait..

Attestation établie pour servir et faire valoir ce que de droit.

A Aussac-Vadalle,
Le 16 mai 2017

